



La douane au service des professionnels

**Formulaire d'adhésion à la télé-procédure
NCVI « OENO »**

*Ce formulaire est à renvoyer ou à déposer, en un seul exemplaire, rempli et signé, à votre service de viticulture.

1- Informations relatives à l'entreprise signataire	
Identification de l'entreprise	N° SIREN :
	Raison sociale :
	Adresse :
N° CVI ⁽¹⁾ ou N° d'accise FR ⁽²⁾	

(1) pour les récoltants, caves coopératives et négociants vinificateurs (2) pour les négociants

2- Désignation des comptes utilisateurs à habiliter et droits applicatifs correspondant			
Identifiant du compte	Adresse courriel	Type de droit	Type d'action*
		Saisir et consulter	
		Saisir et consulter	
		Saisir et consulter	
		Saisir et consulter	
		Saisir et consulter	
		Saisir et consulter	

**Remplir par A : Ajout / S : Suppression*

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, les informations demandées dans ce formulaire sont strictement nécessaires au traitement de votre demande d'habilitation au téléservice. Les services de la direction générale des douanes et droits indirectes chargés de la gestion de ce service sont les seuls destinataires de ces données. En vertu des articles 39 et 40 de la loi n°78-17, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant. Ce droit peut être exercé auprès du bureau de douane destinataire du présent formulaire.

A (lieu) :

Le (date) :

Nom, Prénom du représentant légal de l'entreprise :

Signature :